



Vos élus au CSE vous informent,
Comité Social et Economique du 25 Mars 2021



Le SNU alerte sur les problématiques de sécurité.

Nous avons soulevé dès le mois de novembre le **problème de l'introduction d'armes dans les agences**-Villeurbanne le 17 novembre, Valence Briffaut le 14 janvier-, **aucune mesure prise suite à ces alertes à l'échelle de la région**, le drame de VVH est survenu le 28 janvier dernier

Au lendemain du meurtre de Valence, des engagements ont été pris par la DG. Quelques agents de sécurité ont été mis en place dans une quinzaine d'agences. La présence d'un vigile a été bien utile ces derniers jours à Europol. A Villeurbanne le vigile a intercepté un couteau au mois de mars.

Les collègues ne sont pas en sécurité et ce n'est pas qu'un sentiment.

Le SNU reste très inquiet de la situation dans le réseau en matière d'incivilités et de menaces. Plusieurs fiches de signalement relatent des menaces d'usagers faisant référence au drame de Valence, et une collègue a été agressée sur son temps personnel au marché début février.

Nous nous interrogeons à nouveau sur le traitement des fiches de signalement qui ne révèle qu'une partie des incidents du fait de la lourdeur de leur rédaction.

Le SNU insiste sur la responsabilité que prendrait le directeur régional en supprimant les agents de sécurité. Le contrôle visuel des sacs nous semble hélas encore bien nécessaire.

La forte pression sur les indicateurs, le pilotage serré de l'atteinte des objectifs alors que tensions restent importantes ainsi que la crise sanitaire compliquent encore la tâche des conseillers. Dans ce climat anxiogène, **la confirmation des nouvelles mesures d'assurance chômage va rendre la situation dans nos accueils encore plus tendue.** Les plans d'action déployés depuis des années en tous genres pour limiter absolument les venues des usagers en agence montrent leurs limites et une partie de nos usagers arrive excédée à l'accueil car délais d'attente au 39 49 et les personnes se découragent, de ne pouvoir obtenir de réponse, d'être renvoyée vers PE.fr.

Si notre mission est bien d'aider les demandeurs d'emploi, nous ressentons à 1 an de la présidentielle la nécessité d'être au RDV des objectifs des plans gouvernementaux au détriment des conditions de travail du personnel.



Evolution de l'organisation de Pôle Emploi à Valence.

Le directeur régional s'engage sur le maintien de deux sites sur Valence. **Il affirme ne pas être favorable aux gros sites.** Dans ce dossier, néanmoins nous serons plus que vigilants à la période transitoire qui débutera rapidement puisque le bail du site de Valence Hugo a été dénoncé le 16 Mars 2021. Cette période sera marquée par la cohabitation des 2 équipes sur le site de Briffault, le relogement des collègues des fonctions support dans un autre lieu. Cette phase qui durera au moins entre 24 et 36 mois nécessitera que les deux agences dans leur totalité *puissent prendre leur part dans la construction tant de l'organisation transitoire que dans le schéma immobilier futur.*

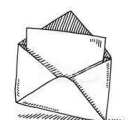
Le SNU s'interroge toutefois sur la prise d'avis du collectif impacté et le lendemain, l'acte immobilier de résiliation du bail. **Notre vigilance portera aussi sur l'importance que le collectif de Valence Hugo soit au centre du projet du futur site sur les questions d'organisation de travail, de conditions de travail et de sécurité.**

Vos élus au CSE : Catherine Sébastian – 26. Lazare Kefti – 38. Fabienne Delmas – 74. Olivier Béal – 42. Denis Planchat – 63. Catherine About – 69. Sabrina Sahli – 69.

Toutes nos publications sont ici :

Suivez nous sur :

Pour nous écrire c'est par ici :



Projet national de recrutement de 500 CDD supplémentaires dans le cadre de la mise en place d'un accompagnement plus intensif dans 66 agences avec une forte présence de demandeurs d'emploi résidant en quartier prioritaire de la ville QPV.

Pour notre région, sont concernés les sites de Grenoble La Bruyère et 3 sites du Rhône (Vénissieux, Vaulx-en Velin, Rillieux-la-Pape). Des appels à mission sont lancés pour que des conseillers prennent en charge des PTF en modalité « renforcée » (11 pour La Bruyère, 10 pour Vénissieux, 10 pour Vaulx et 4 à Rillieux).

Les conseillers missionnés sur cet accompagnement renforcé seront remplacés par des CDD.

Le SNU approuve très largement la démarche en direction des QPV et le réinvestissement de ces quartiers par les services publics en proximité des habitants. Pour autant, il ne nous paraît pas acceptable que ce dispositif si intéressant soit-il, repose à nouveau sur le recrutement de collègues en CDD. En effet, les mécanismes de recours à ces contrat à durée déterminés, que nous voulions exceptionnels et que nous avons accepté d'assouplir notamment du fait de la crise sanitaire deviennent désormais la règle dans notre établissement. Nous ne pouvons une fois encore l'entériner. C'est pourquoi **le SNU s'abstient**. Nous réitérons l'urgence de cesser de précariser nos recrutements et par là nos personnels.

Activités sociales et culturelles

Des locations sont encore disponibles ! N'hésitez pas à vous connecter sur le site du CSE pour les consulter. Tous comme les autres CSE, à compter du 01 Avril, le CSE ARA ouvrira aux agents hors région la possibilité de se positionner sur les disponibilités restantes mais nous gardons la priorité.

Les petites activités sont en ligne, la commission ASC a recherché des offres compatibles avec la situation sanitaire et la sur la région entière. Au menu : activités extérieurs, loisir, parcs animalier, sensations...

Vos élus au CSE : Catherine Sébastian – 26. Lazare Kefti – 38. Fabienne Delmas – 74. Olivier Béal – 42. Denis Planchat – 63. Catherine Alabout – 69. Sabrina Sahli – 69.

Toutes nos publications sont ici :

Suivez nous sur :

Pour nous écrire c'est par ici :

